



HAL
open science

La durabilité des exploitations laitières : rôle du territoire dans leur fonctionnement en Ille-et-Vilaine

Véronique van Tilbeurgh, Yannick Le Cozler, Catherine Disenhaus

► To cite this version:

Véronique van Tilbeurgh, Yannick Le Cozler, Catherine Disenhaus. La durabilité des exploitations laitières : rôle du territoire dans leur fonctionnement en Ille-et-Vilaine. Géocarrefour - Revue de géographie de Lyon, 2008, 83 (3), pp.235-244. hal-00729925

HAL Id: hal-00729925

<https://institut-agro-rennes-angers.hal.science/hal-00729925v1>

Submitted on 8 Mar 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Véronique VAN
TILBEURGH

UMR 6554 LETG-COSTEL,
Université Rennes 2

Yannick LE COZLER

Sciences et Productions
Animales, UMR 1080 INRA
AGROCAMPUS OUEST

Catherine DISENHAUS

Sciences et Productions
Animales, UMR 1080 INRA
AGROCAMPUS OUEST

MOTS CLÉS

Élevages laitiers, ressources
territoriales, réseaux
sociaux, univers cognitif,
modèles de développement

KEY WORDS

dairy herds, territorial
resources, social network,
cognitive universe, models
of development

1 - Ce mouvement fut renforcé par la Politique agricole commune (PAC) prévue en 1957 et mise en place en 1962. La PAC visait à sa création à garantir une meilleure sécurité alimentaire pour l'Europe tout en aidant les agriculteurs à acquérir un niveau de vie suffisant par des mesures de soutien des prix et des subventions.

La durabilité des exploitations laitières : rôle du territoire dans leur fonctionnement en Ile-et- Vilaine

RÉSUMÉ

L'objectif de cet article est de montrer comment le territoire interfère dans la conduite des élevages laitiers. Le territoire est considéré comme un ensemble de ressources mobilisées à travers les réseaux de relation tissés par chaque exploitant. Dans cette perspective, les différents types d'élevage traduisent l'existence de différentes formes de construction des ressources territoriales. Pour montrer cela, dans une première étape, quatre types d'élevage ont été identifiés à partir d'une enquête sur des élevages laitiers. Puis, les formes de construction des ressources ont été analysées pour chaque modèle. Il ressort de cette approche que les ressources territoriales d'un élevage varient dans l'espace en fonction de son degré d'intensification et du modèle professionnel adopté par l'exploitant, faisant reposer la durabilité de la production sur des dynamiques différentes.

ABSTRACT

The present paper deals with the interactions between territory and the management of dairy herds. Territory is considered as a group of resources that could be mobilised throughout networks developed by each farmer. Thus, variations in dairy farming reflect diverse combinations of territorial resources. For this purpose, four types of dairying were identified from a survey of this activity. The ways in which resources are combined were analyzed for each model. Results indicate that the territorial resources used for dairying vary in space according to the degree of intensification and the professional model adopted by the farmer, so that sustainability of production is based on different processes.

Le mouvement de modernisation de l'agriculture débuté après la seconde guerre mondiale a été porté par un modèle de développement reposant sur un double principe de spécialisation et d'intensification de la production agricole. Dès le début, les solutions productives prônées reposaient sur un affranchissement du métier d'agriculteur des contraintes physiques et biologiques participant à une déterritorialisation de la production en ayant recours en particulier à la rationalité technique (Jollivet, 2001). Ces solutions renvoyaient au contexte idéologique de l'époque, plus précisément à cette croyance largement partagée en une modernisation qui serait réalisée par l'émancipation des sociétés des contraintes physiques et naturelles (Leroy, 2001) déclinée en agriculture à travers les idéologies agrariennes (Jollivet, 2001). Ce modèle de développement était soutenu par l'État¹ qui fournissait un appui technique et financier et par une organisation professionnelle négociant les politiques publiques (Lémery, 2003).

Différents facteurs ont conduit à réévaluer ce modèle : son efficacité qui a entraîné la saturation des marchés, son coût pour les finances publiques, mais aussi le contexte de mondialisation des échanges marchands. Dans le même temps, de nouvelles questions se sont posées à l'agriculture comme la multifonctionnalité des espaces ruraux, la prise en compte des qualités environnementales des territoires, la sécurité alimentaire des produits, etc. L'émergence de certaines de ces questions a été favorisée par la stabilisation d'un nouveau modèle de développement au début des années 1990, le développement durable. L'objectif de cet article est de s'interroger sur la relation entre les exploitations agricoles et leur territoire dans ce

nouveau contexte agricole. En effet, il a été montré la dualité actuelle de l'agriculture dans son rapport au territoire (Lescureux, 2005) porté, à la fois, par des logiques socio-économiques et socio-territoriales (Le Caro, Madeline, Pierre, 2007).

LE TERRITOIRE COMME UN ENSEMBLE DE RESSOURCES

La transformation du modèle de développement soutenu par la modernisation a été initiée avant l'émergence de la notion de développement durable. Ainsi, dès les années 1980, des auteurs ont identifié différentes figures d'agriculteurs s'illustrant principalement par une relation distanciée à l'intensification de la production sans que cela soit le seul critère retenu. J.-P. Darré, R. Le Guen et B. Lémery (1989) ont ainsi esquissé trois modèles d'exploitations en fonction de deux variables principales : l'innovation technique et la forme des réseaux professionnels. Plus récemment, A. Dufour, C. Bernard et M. Alix Angelucci (2001) ainsi que B. Lémery (2003) ont proposé différentes formes d'identité professionnelle en fonction principalement de la façon dont l'agriculteur se représente son métier, mais également de son insertion professionnelle, de son niveau de diplôme, etc. J. Candau et C. Ruault (2005) ont préféré opposer deux modèles professionnels en fonction des productions (céréaliers/éleveurs), des connaissances mobilisées par l'agriculteur et des qualités écologiques des exploitations. Tous ces auteurs ont ainsi montré la nécessité de prendre en compte de multiples variables pour comprendre la transformation de l'agriculture. Ces typologies convergent sur un point particulier : elles ont intégré, selon des modalités différentes, une dimension territoriale. Une des clés de

compréhension de la diversification des modèles agricoles semble ainsi passer par l'intégration de variables rendant compte du lien entre l'exploitation et son territoire.

Dans les typologies mentionnées, l'inscription territoriale des exploitations était le plus souvent prise en compte par la structure des relations entre les exploitants et leur environnement social. Cette place des relations sociales dans l'élaboration de modèles de conduite découle de l'approche sociologique des groupes professionnels. Selon le courant interactionniste, toute activité serait relationnelle et interactive, organisée selon un ordre interne négocié. Cet ordre émerge des interactions au sein du groupe et dans les interactions avec les partenaires. Plus précisément, A. Strauss (1992) a montré le lien relativement lâche entre les règles formelles et l'action. Les règles formelles étant trop générales pour permettre d'agir de façon non ambiguë, cet auteur a montré comment un espace, conçu comme espace relationnel, est producteur de règles négociées, adaptées à l'univers cognitif des individus. La dynamique de ces nouvelles règles « *produit des ordres négociés qui sont contingents et liés aux configurations d'acteurs et à l'organisation des tâches* » (Dubar, Tripier, 1998).

Le détour par la sociologie d'A. Strauss permet d'apporter un début d'éclairage sur le lien entre agriculture et territoire. Certes, la démonstration de cet auteur se fonde sur l'analyse du fonctionnement d'un hôpital en tant que lieu d'exercice de l'activité médicale, situation éloignée de l'agriculture. Toutefois, comme l'ont montré J.-P. Darré (1996, 1999) et E. Deléage (2004), la pratique agricole est négociée au sein du groupe de professionnels et avec d'autres partenaires. Or, selon H. Gumuchian et B. Pecqueur (2007), le territoire peut être identifié comme un ensemble de ressources. Une ressource est à la fois matérielle et idéale, construite dans le jeu des acteurs. Ces jeux d'acteurs servent à élaborer des mécanismes de coordination pour permettre des usages collectifs. La ressource territoriale correspond ainsi à un produit relationnel négocié. Ces ressources sont de différentes natures (environnementales, techniques, sociales, économiques ou politiques). L'analyse du lien entre territoire et agriculture repose ainsi sur l'étude des modalités de construction des ressources territoriales et, plus particulièrement, sur l'analyse des mécanismes de coordination entre les acteurs. À un niveau empirique, le processus de construction des ressources sera décrit à travers les réseaux relationnels et les transactions qui y sont effectuées.

L'hypothèse que nous nous proposons de discuter concerne l'existence d'une corrélation entre les formes de négociation dans les réseaux, engageant les exploitants avec leurs partenaires dans la construction des ressources territoriales, et des modèles agricoles. Les causalités entre le modèle agricole et les formes de négociation sont

recherchées dans la composition des réseaux et les transactions effectuées dans ces réseaux. L'analyse de la composition des réseaux est fondée sur l'examen des relations concrètes dans lesquelles sont engagés les exploitants et non en vertu d'une causalité abstraite qui serait générée par le réseau en lui-même (Forsé, Langlois, 1997). Pour ce faire, les réseaux sont décrits à partir du statut de leurs membres du point de vue de l'exploitant (éleveurs, voisins, famille). Selon A. Strauss (1992), les transactions sont orientées par les univers cognitifs des membres des réseaux. Pour pouvoir les analyser, il est donc nécessaire de décrire l'univers cognitif des exploitants. La principale dimension prise en compte pour les appréhender concerne les conceptions qu'ont les éleveurs du milieu naturel (Thompson, Ellis, Wildavsky, 1990) et du rôle de leur environnement social.

L'hypothèse sera discutée à partir de l'analyse d'entretiens menés auprès de vingt-neuf éleveurs laitiers d'Ille-et-Vilaine². L'échantillon a été restreint à cette population pour contrôler la comparaison des exploitations entre elles. C'est pour cette même raison que le choix s'est porté sur le département d'Ille-et-Vilaine car par sa qualité de premier département laitier de France, tous les exploitants bénéficient d'infrastructures relativement analogues³. Enfin, ce département est relativement densément peuplé (128 hab./km²) avec un grand nombre d'acteurs impliqués dans le secteur agricole et para agricole rendant plus lisibles les réseaux et leur diversité⁴. Les éleveurs ont été choisis afin de représenter la plus grande diversité des situations de production. Une première liste a été proposée par la Chambre d'agriculture et le contrôle laitier d'Ille-et-Vilaine. D'autres éleveurs, non adhérents au Contrôle laitier, ont été ajoutés à l'échantillon pour augmenter la diversité des situations. L'échantillon intègre les grandes catégories d'exploitation identifiées en fonction de critères de taille (surface, nombre de vaches, quota), de productivité (niveau de production des vaches), de systèmes fourragers (part de l'herbe et/ou des fourrages conservés tel que le maïs dans l'alimentation des animaux), de l'autonomie alimentaire (part d'aliments achetés à l'extérieur) et de leur situation en Zone d'excédent structurel (ZES)⁵. Les exploitations enquêtées se répartissent ainsi sur la quasi-totalité du département (voir leur distribution sur la fig. 1).

Les entretiens avec les exploitants se sont déroulées, pour l'essentiel, en janvier et février 2007. Deux types de données ont été collectés auprès des exploitants :

- des informations économiques à partir de documents comptables et techniques émanant de documents de suivi,
- la description de pratiques et de représentations à partir d'entretiens avec l'exploitant décrivant le système de production, le processus de prise de décision et l'intégration locale de l'exploitation.

La typologie des exploitations a été construite en confrontant ces deux types de données.

2 - Les enquêtes ont été réalisées, pour la plupart, par les étudiants d'Agrocampus-Rennes spécialité « Ingénierie zootechnique » dans le cadre du projet de recherche ANR « SPADD-INRA ».

3 - Selon les statistiques de la Direction départementale de l'agriculture et de la forêt d'Ille-et-Vilaine, 14 480 320 hectolitres de lait y ont été produits en 2007 soit environ 6,5% de la production nationale.

4 - Selon L'INSEE, ce département est structuré autour d'un bassin d'emploi principal en constante expansion surtout autour de Rennes. Les bassins secondaires sont Saint-Malo, Fougères et Vitré. Ceux de Rennes et Vitré apparaissent les plus dynamiques (population en croissance d'environ 1% par an) et une population agricole qui diminue légèrement moins vite qu'ailleurs (environ -40% sur la période 1990/1999, INSEE-Bretagne).

5 - Les ZES correspondent aux cantons dont la charge en azote d'origine animale est supérieure au plafond de la Directive nitrates (91/676/CEE) soit 170 kg d'azote organique épandus par an par hectare épandable.

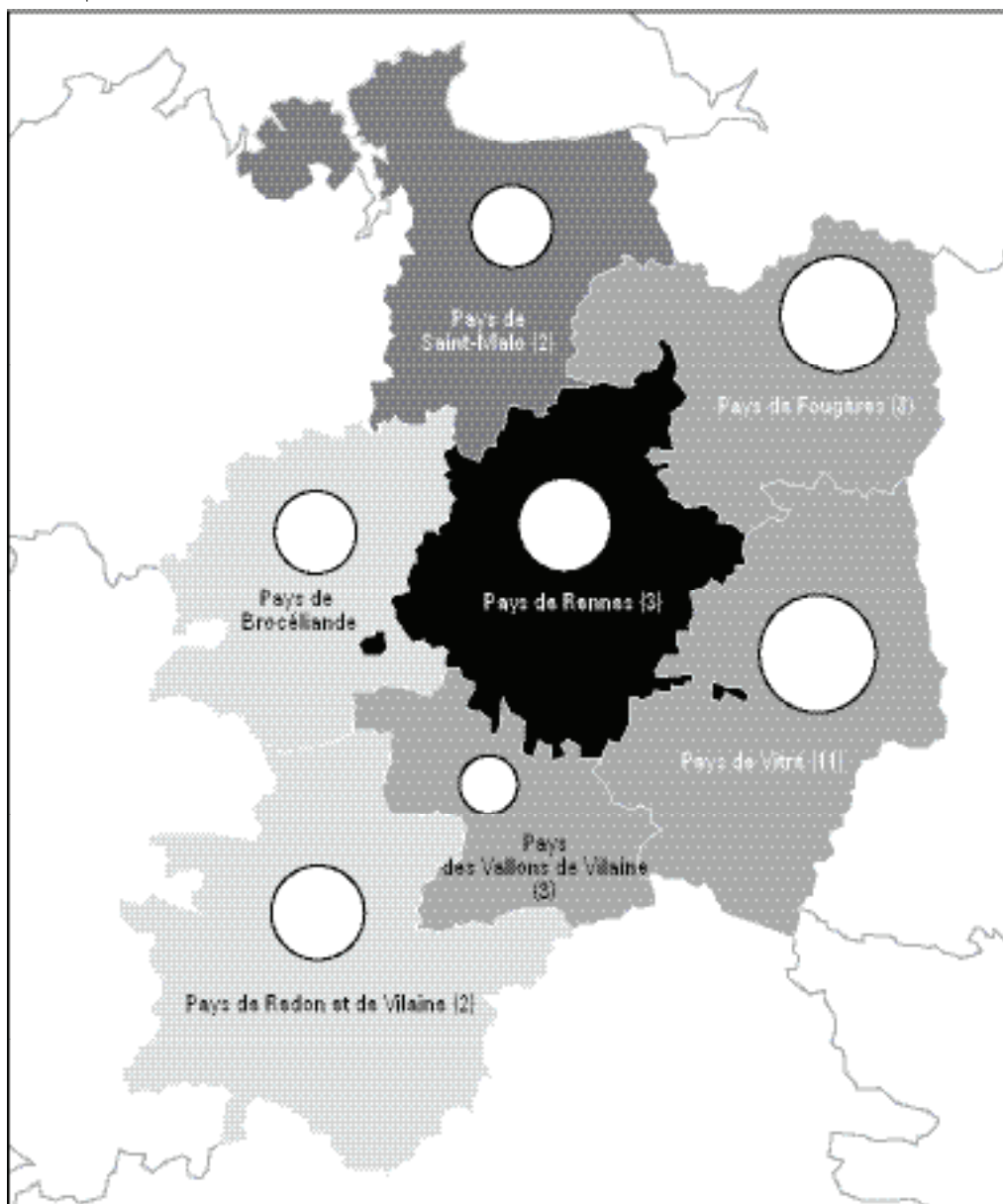
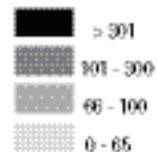


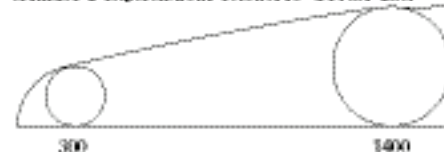
Figure 1 : Densité d'habitants et exploitations agricoles orientées « Bovins-Lait » dans les Pays de l'Ille-et-Vilaine

Densité d'habitants (hab./km²)



source : OIAF d'Ille-et-Vilaine

Nombre d'exploitations orientées "Bovins-Lait"



⊙ : Nombre d'exploitants interrogés par Pays

LES MODÈLES AGRICOLES

La typologie des modèles productifs a été construite, dans un premier temps, à partir des deux variables précédemment discutées, les réseaux de l'exploitant et les univers cognitifs des exploitants qui orientent les mécanismes de coordination d'acteurs et donc les transactions. Concernant l'analyse des réseaux, deux catégories ont été identifiées : ceux qui sont constitués quasi exclusivement à l'intérieur du monde agricole et ceux qui reposent plutôt sur la mobilisation d'individus à l'extérieur du monde agricole. La qualification des univers cognitifs des exploitants a été fondée également sur deux critères : la relation de l'éleveur à son cheptel et aux parcelles ainsi que son degré d'adhésion aux valeurs environnementales sous-tendues par la réglementation environnementale. Dans une seconde étape,

d'autres variables ont été introduites dont les données économiques.

Quatre modèles productifs ont été identifiés, s'organisant autour de deux axes (fig. 2). L'axe horizontal représente le degré de contrainte du système productif. Ce degré de contrainte est d'ordre économique, mais également écologique et technique. L'axe vertical renvoie à la façon dont l'éleveur perçoit son rôle professionnel avec une opposition entre rôle prescrit (modèle de conduite plutôt subi par l'individu) et rôle construit (modèle de conduite plutôt élaboré par l'individu dans les interactions).

Typologie des exploitations

Le premier type d'exploitation correspond à des élevages insérés avant tout dans la société locale,

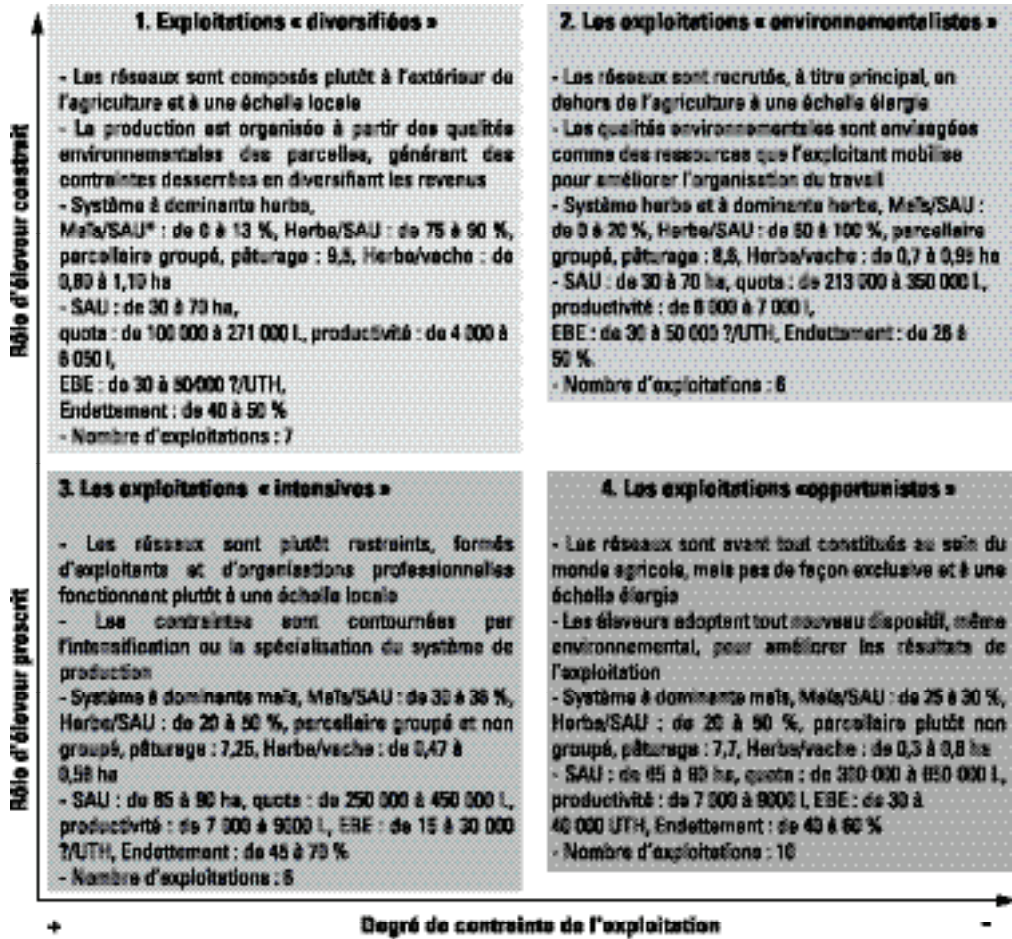


Figure 2 : Typologie des exploitations

* La plupart des estimations données intègrent les résultats des exploitations de la catégorie concernée à l'exception des deux données les plus extrêmes.
 SAU : Surface Agricole Utile ; Pâturage : nombre moyen de mois par an, Productivité : quota/nombre de vaches laitières ;
 EBE : Excédent Brut d'Exploitation ; UTH : Unité de Travail Humain ; Endettement : dette totale/actif

les exploitants négociant les règles de conduite de l'exploitation dans leur environnement immédiat. Ces éleveurs expriment une sensibilité aux questions environnementales notamment à travers une utilisation plus parcimonieuse des produits chimiques. Ils possèdent un système de production plutôt à dominante herbe. Dans l'échantillon, ce sont les seuls à élever une autre race de vache que la Prim'Holstein. Certains ont accumulé des expériences professionnelles avant de s'installer sur leur exploitation actuelle. Ils ont un niveau d'études hétérogène allant du Brevet d'études professionnelles agricoles (BEPA) au Brevet de technicien supérieur agricole (BTSA). Deux catégories d'exploitation peuvent être identifiées :

- les exploitations « diversifiées » : elles ont été ainsi désignées car l'éleveur contourne les contraintes de son exploitation en mobilisant les ressources que lui offre l'environnement local. Certains éleveurs ouvrent des gîtes ruraux ou mettent en place un atelier de transformation du lait (une fromagerie par exemple) tandis que d'autres préfèrent valoriser leurs produits par la vente directe. L'identification des ressources est liée directement à l'inscription de l'exploitant dans des réseaux locaux, mais certains éleveurs mobilisent également des réseaux professionnels plus étendus pour mener à bien un projet (Chambre d'agriculture ou association de conseil). Le niveau de contrainte qui pèse sur l'exploitation est dû le plus souvent, soit à une mauvaise valorisation de la production (produits biologiques

sans circuit de distribution labellisé), soit à des contraintes productives particulières (les quotas sont les plus bas de toutes les catégories d'élevage avec un taux d'endettement pouvant s'élever jusqu'à 74 %). Ces systèmes sont les plus extensifs ;

- les exploitations « environnementalistes » : ces éleveurs veillent le plus souvent à entretenir des réseaux élargis grâce à leurs activités politiques, sportives ou culturelles où ils se trouvent souvent en situation de responsabilité. Leur principal objectif reste la diminution de la charge de travail. Ils ne sont pas les seuls à avoir cet objectif, mais ce sont eux qui recherchent le plus à économiser le temps de travail. Leurs choix productifs (extensification de la production ou production biologique) sont souvent des réponses apportées pour répondre à cet objectif. Dans cette perspective, les qualités écologiques des parcelles sont envisagées comme une ressource pour diminuer le temps de travail. L'alimentation des vaches de ces exploitations est uniquement à base d'herbe où à dominante herbe.

Dans les deux autres catégories d'exploitation, on trouve des éleveurs qui se réfèrent d'abord au monde de l'agriculture. Les réseaux sont organisés entre agriculteurs implantés à proximité et avec d'autres agriculteurs, membres de divers groupements et organisations professionnelles. C'est plutôt entre eux qu'ils négocient les règles de production car ils entretiennent plus souvent que les autres de mauvaises relations avec leurs

voisins non agriculteurs. Pour ces exploitants, le milieu naturel est un support au service de l'éleveur, destiné à être mis en valeur. Il est avant tout conçu comme un outil de production. La rhétorique d'un milieu qui doit être propre avec une végétation rase est très prégnante. Certaines qualités écologiques peuvent être prises en compte si cela permet d'améliorer la productivité de l'exploitation. Ces éleveurs possèdent des systèmes de production plutôt à dominante maïs et sont les seuls à posséder des ateliers hors-sol (de porcs ou de volailles). Dans notre échantillon, ces éleveurs élèvent exclusivement des vaches de race Prim'Holstein. Leur parcours de formation est plus homogène que précédemment : la plupart ont une formation équivalente au BTA ou BTSA. Comme précédemment, deux catégories d'exploitant peuvent être identifiées :

- les exploitations « intensives » : elles sont désignées ainsi car l'éleveur contourne les contraintes de son exploitation en cherchant à se spécialiser (atelier volailles ou autre) ou par l'intensification (productivité la plus élevée). Ces solutions se traduisent souvent par une charge de travail difficilement supportable par l'éleveur qui nécessite la mobilisation de ressources au sein du monde agricole. Ces exploitants adhèrent ainsi à des organisations professionnelles qui leur permettent de bénéficier d'un soutien technique. Le niveau de contraintes résulte souvent d'une synergie de facteurs comme un accident de parcours (suicide, maladies du bétail ou des exploitants, problème lié à la succession, etc.) conjugué à de faibles quotas ;

- les exploitations « opportunistes » : ces éleveurs sont, plus que les autres, intégrés dans les réseaux professionnels, mais sans exclusivité, au sein desquels ils exercent souvent une responsabilité. Cet ancrage leur permet de développer des stratégies opportunistes pour améliorer l'organisation du travail sur l'exploitation comme les revenus. La plupart des solutions envisagées se traduisent par une intensification de la production, mais pas seulement (certains adhèrent à des projets de territoire pour faciliter l'entretien des bords de champ par exemple). La moitié de ces éleveurs possède un atelier hors-sol et c'est dans cette catégorie que le quota moyen reste le plus élevé (461 200 litres).

Dans cette typologie, le principal clivage distingue deux modèles de développement : l'un convergeant avec le modèle porté par la modernisation agricole et l'autre reposant plus sur l'intégration de l'exploitation dans son environnement local et/ou naturel.

LES EXPLOITATIONS ET LE TERRITOIRE

La discussion sur le lien entre les exploitations et leur territoire portera sur les deux aspects précédemment identifiés : dans un premier temps, l'analyse se focalisera sur la composition des réseaux et la nature des transactions avant de porter sur l'univers cognitif des éleveurs.

Les ressources territoriales et les réseaux

Les réseaux de l'exploitant sont constitués de différentes formes de relations entre les individus : réseaux de voisinage (créés à partir d'une proximité géographique), réseaux associatifs ou politiques dont les membres sont mus par un intérêt commun (pratique d'une activité ou de fonctions particulières), réseaux professionnels associant divers types de fonction (groupement de producteurs, groupe de réflexions techniques, groupe d'entraide, syndicats professionnels, etc.), réseaux familiaux (reposant sur des relations de filiation) et réseaux de commercialisation.

Le type de relations entretenu avec le voisinage distingue les éleveurs centrés sur le monde de l'agriculture des autres. Les éleveurs qui entretiennent les moins bonnes relations avec leur voisinage sont plutôt ceux qui ont comme référence le monde agricole. Les discussions portent plutôt sur la perception par les non agriculteurs des effets indésirables de certaines pratiques de l'éleveur sur leur cadre de vie. Les non agriculteurs discutent en particulier des nuisances olfactives, sonores ou autres générées par l'activité agricole. C'est à partir de ces descriptions que l'éleveur mettra en place des dispositifs pour les atténuer sans que les moyens envisageables pour diminuer ces effets soient négociés.

Les principales différences dans les effets du réseau de voisinage sur la conduite des exploitations opposent essentiellement les éleveurs ayant un élevage « diversifié » aux autres. Pour cette première catégorie d'exploitants, la négociation avec les voisins peut se concrétiser par une transformation de l'organisation du système de production (ouverture de gîtes ruraux ou d'un atelier de vente directe) tandis que les autres éleveurs prennent en compte le voisinage par un aménagement de leurs techniques de production (utilisation de produits masquants lors de l'épandage du lisier, entretien spécifique des bords de chemin, etc.). La seconde différence se rapporte au mode d'intégration de la demande des voisins dans le système de production. Les éleveurs ayant un élevage « diversifié » ou « environnementaliste » ont plutôt tendance à devancer la demande des voisins. Cette anticipation repose sur une identification de l'éleveur au non éleveur à travers la reconnaissance de l'espace rural comme un cadre de vie partagé. Ainsi, un éleveur a modifié le tracé d'un chemin d'exploitation pour éloigner ses vaches de la propriété de son voisin sans que celui-ci l'ait demandé. Les éleveurs ayant une exploitation « intensive » ou « opportuniste » ont plutôt tendance à répondre à des formulations explicites de la part de leurs voisins d'où, sans doute, une plus grande récurrence de relations conflictuelles avec les voisins.

Il ressort de l'analyse des échanges dans les réseaux de voisinage que la mixité des résidents,

agriculteurs et non agriculteurs, favorise la prise en compte par les agriculteurs ayant une exploitation « diversifiée » ou « environnementaliste » des contraintes induites par la transformation de l'espace rural en cadre de vie. Elle est posée par ces professionnels en termes d'obligation morale pour eux qui résident dans un monde partagé. Plus généralement, la transformation de l'espace agricole en cadre de vie n'est conçue comme une ressource directement mobilisable que dans ces deux types d'exploitation. La perception de l'espace agricole comme ne relevant pas de la dichotomie propre/sale (entraînant un usage moins systématique du désherbant chimique) renforce la construction d'un monde partagé avec les autres résidents.

Les réseaux de professionnels peuvent être soit informels (les négociations ont lieu au cours de rencontres fortuites ou plus régulières), soit formels (encadrés par une organisation particulière). Dans toutes les exploitations, les discussions lors de rencontres informelles portent plutôt sur des questions ponctuelles (problèmes liés à une contamination bactérienne du lait, à l'évolution des débouchés, etc.). Les choix productifs engageant l'ensemble du système de production sont plutôt discutés entre exploitants partageant un ensemble d'options communes. Au-delà de ces réseaux informels, tous les éleveurs adhèrent à des réseaux professionnels plus formalisés avec lesquels ils négocient la conduite de leur exploitation (réseaux d'entraide de type CUMA – Coopérative d'utilisation du matériel agricole -, réseaux de conseil, Chambre d'agriculture, contrôle laitier, associations de vulgarisation ciblée sur une technique particulière ou sur un ensemble de techniques, syndicats professionnels, etc.). Ce sont plutôt les exploitations dont le système de production est fortement contraint qui se tournent vers les associations de conseil. Les éleveurs ayant une exploitation « diversifiée » ou « environnementaliste » sont les seuls à adhérer ou à avoir adhéré aux associations de conseil reposant sur la prise en compte des qualités écologiques des parcelles (association dépendant du Réseau agriculture durable par exemple). Les exploitants se référant au monde agricole adhèrent ou ont adhéré plutôt à des associations offrant des formations sur de multiples aspects de la gestion de l'exploitation. Les exploitants ont ainsi participé à des stages d'informatique, juridiques ou sur la mise aux normes, stages organisés par la Chambre d'agriculture en particulier.

Ces organisations sont souvent départementales voire régionales. Toutefois, celles qui sont utilisées par les éleveurs ayant une exploitation « diversifiée » ou « environnementaliste » construisent, avec ceux-ci, les dynamiques naturelles auxquelles est confronté l'éleveur comme une ressource à partir de laquelle il peut améliorer sa production en fonction de ses objectifs. Les autres organisations permettent plutôt de renforcer l'affranchissement de

l'exploitant des conditions naturelles de production tout en intégrant sa production dans une filière structurée à une échelle plus étendue (atelier hors-sol par exemple).

Bien que tous les exploitants interrogés aient eu un parent agriculteur, la capacité à mobiliser les réseaux familiaux de proximité reste variable selon le type d'exploitation. D'après les éleveurs, leurs parents interfèrent peu dans la conduite de leur exploitation. Toutefois, seuls certains éleveurs ayant une exploitation « diversifiée » ont tendance à assumer une rupture avec le modèle productif de leurs parents tandis que les exploitations de forme sociétaire reposant sur les réseaux familiaux se trouvent plus fréquemment dans les exploitations « intensives » et « opportunistes ». De plus, les éleveurs ayant une exploitation « intensive » ont plus souvent recours que les autres à une main-d'œuvre familiale occasionnelle. Il s'agit la plupart du temps d'un des parents à la retraite qui vient seconder l'exploitant pour la traite afin qu'il puisse partir en vacances (un vacher remplaçant de confiance étant rare et cher selon ces exploitants). Les réseaux familiaux des éleveurs qui ont une exploitation « diversifiée » ou « environnementaliste » interfèrent également dans la conduite de l'exploitation quand ces réseaux ne sont pas formés dans l'agriculture. Les discussions en famille conduisent quelquefois l'éleveur à réévaluer les nuisances générées par son système d'élevage et l'amènent à modifier les règles de conduite de son élevage. Les réseaux familiaux sont donc construits en ressource selon des dynamiques différentes en fonction des types d'exploitation.

Dans un département bénéficiant d'une solide infrastructure, les réseaux de financement des exploitations ne semblent pas intervenir de manière décisive dans la construction des ressources. En revanche, les réseaux de commercialisation, au sens large du terme, semblent discriminants. En effet, les exploitations « diversifiées » et dans une moindre mesure « environnementalistes » sont directement dépendantes des dynamiques locales (demande touristique locale ou densité minimum de population pour la vente directe). De même, il est observé une concentration des ateliers hors sol de volailles dans le Sud-Est du département favorisée par l'implantation d'acteurs de la filière concernée. Ainsi, pour la commercialisation de la production, certains ont constitué les réseaux diversifiés locaux en ressource tandis que d'autres ont préféré constituer en ressource les acteurs d'une filière opérant à une échelle élargie.

Les ressources territoriales et l'univers cognitif des exploitants

Après avoir décrit les différents réseaux des exploitations et le type de transactions qui les caractérise, l'objectif de cette partie est de cerner l'univers cognitif des exploitants à partir duquel les ressources territoriales sont identifiées. Ces

6 - La particularité des systèmes « tout herbe » s'explique en grande partie par leur labellisation « Agriculture Biologique ». En effet, ce cahier des charges impose de nourrir les vaches au maïs biologique dont la culture est particulièrement difficile en Ille-et-Vilaine en raison des conditions climatiques. Les exploitants préfèrent ainsi alimenter leur bétail avec de l'herbe.

univers seront qualifiés en fonction du mode de mise en valeur des parcelles, de la façon dont l'exploitant se représente son environnement et des positions de l'exploitant face aux valeurs environnementales sous-tendues par la réglementation environnementale. Les clivages identifiés précédemment s'expriment diversement. Les élevages « diversifiés » et « environnementalistes » sont plutôt organisés pour optimiser les ressources foncières et écologiques dont dispose l'exploitation avec comme facteur limitant la surface de pâturage avec laquelle les animaux doivent s'accommoder. Les élevages « intensifs » et « opportunistes » sont plutôt organisés pour répondre aux besoins du cheptel dans une perspective d'intensification et de la spécialisation de la production, le facteur limitant ici étant plutôt les quotas laitiers et/ou le cheptel. L'opposition structurante entre ces systèmes renvoie à deux modes d'alimentation du bétail : celui organisé autour de l'herbe et celui constitué pour l'essentiel de maïs sans pour autant que ses modes d'alimentation ne soient strictement exclusifs (à l'exception des exploitants ayant instauré un système fourrager « tout herbe »⁶). Les exploitants complètent la ration alimentaire avec des aliments concentrés.

Ce sont les exploitations « diversifiées » qui ont le système le plus extensif, qu'il soit calculé en référence à l'espace dont dispose le cheptel (chargement à l'hectare) ou à la durée de pâturage. C'est également dans ces exploitations que la productivité par vache est la plus faible. Dans les exploitations « environnementalistes », la surface d'herbe par vache et la durée de pâturage du cheptel diminuent légèrement. En revanche, les systèmes « tout herbe » se singularisent par la surface herbe et maïs rapportée à la SAU, mais pas en fonction des autres critères. Des nuances sont également à apporter entre les exploitations « intensives » et « opportunistes ». Les premières sont celles dans lesquelles la durée de pâturage est la plus courte. La faible durée de pâturage est moins due à la durée minimum de pâturage (une seule récurrence à 4 mois et en dessous) qu'à l'absence de longues durées de pâturage (10 mois/an). Cette caractéristique s'explique, en partie, par la surface d'herbe disponible par vache. Il peut ainsi être constaté que la limite supérieure de cette surface est la plus faible de l'échantillon alors que ces exploitations bénéficient d'une SAU totale équivalente à celle des exploitations « opportunistes ». Inversement, la surface en maïs par rapport à la SAU est la plus élevée dans cette catégorie d'exploitations.

Pour comprendre la relation entre la durée du pâturage et la SAU totale de l'exploitation (les exploitations qui bénéficient d'une SAU plutôt élevée ont une durée de pâturage plus faible), il est nécessaire de prendre en compte la qualité du parcellaire. En effet, les exploitations « intensives » et « opportunistes » ont un parcellaire plus morcelé que les autres. Les surfaces éclatées sont souvent constituées de quelques parcelles

regroupées, mais situées à une distance éloignée du siège de l'exploitation faisant obstacle au pâturage des vaches. Ces parcelles sont souvent dédiées à la culture. À travers l'achat ou la location de ces parcelles, l'éleveur a acquis de nouveaux droits à produire (des litres supplémentaires de quota), mais sans augmenter la surface de pâturage. Pour ces éleveurs, les dimensions du cheptel sont ainsi relativement indépendantes de la surface en pâturage. En revanche, les exploitations « diversifiées » et « environnementalistes », avec un parcellaire plus groupé mais avec une SAU plus restreinte, ont conditionné plus fortement la taille de leur cheptel aux dimensions des pâtures et de la surface en herbe. En rendant relativement indépendant le niveau de droits à produire et la durée du pâturage, les exploitations « intensives » et « opportunistes » sont moins soumises aux tensions sur le marché des terres agricoles locales. Elles renforcent ainsi leur capacité de production par rapport aux autres en se détachant des conditions du marché local des terres.

Le rapport au territoire en tant que « milieu naturel » peut être analysé à travers le sens que les exploitants lui attribuent. Là encore, il est observé un clivage entre les éleveurs ayant des exploitations « diversifiées » et « environnementalistes » et les autres. Pour les premiers, le milieu naturel est considéré comme une ressource pour améliorer les conditions de travail des humains et de vie du cheptel. Ainsi, les parcelles sont aménagées pour améliorer le bien être des animaux (les protéger des intempéries). Ces aménagements s'inscrivent souvent dans une structure paysagère déjà existante où l'exploitant se sert du relief et de la végétation pour mettre en valeur ses parcelles. Pareillement, l'état sanitaire du cheptel est pensé en fonction de son environnement et dans une perspective plus préventive que curative (certains exploitants limitent leur cheptel pour ne pas augmenter le risque d'épizooties). Ainsi, les éleveurs ayant une exploitation « diversifiée » ou « environnementaliste » ont plutôt tendance à se représenter le cheptel dans ses interactions avec un environnement. Pour eux, produire du lait demande d'intervenir sur les différents éléments qui composent le système d'élevage. En cela, ces éleveurs ont adopté plutôt un mode d'intelligibilité « écologique » de leur système d'élevage reposant sur une prise en compte plus fine des qualités de leurs parcelles. L'intervention des autres éleveurs est plus focalisée sur le cheptel en lui-même, en le détachant des conditions écologiques de production. Ce mode d'élevage nécessite une insertion plus grande de ces exploitants dans les réseaux professionnels ou para-professionnels fonctionnant à une échelle élargie.

Ces différences dans le mode d'intelligibilité du système d'élevage se retrouvent dans le sens que les éleveurs attribuent au milieu « naturel ». Chez ceux dont l'exploitation appartient plutôt aux catégories « intensive » et « opportuniste », la

rhétorique dominante pour qualifier leurs parcelles s'organise autour de l'opposition entre le propre et le sale. Les mauvaises herbes comme une végétation trop dense ou trop abondante sur le pourtour des parcelles sont identifiées comme relevant du sale. Par son action, l'éleveur doit maintenir ses parcelles dans un état de propreté satisfaisant en coupant les mauvaises herbes, taillant les haies, élaguant les arbres, nettoyant les bords de route, curant les fossés, éradiquant les espèces réputées parasites. Pour cela, il a indifféremment recours à des moyens mécaniques et/ou chimiques. Chez les éleveurs dont l'exploitation se situe plutôt dans les catégories « diversifiée » et « environnementaliste », la rhétorique du propre et du sale est beaucoup moins prégnante voire totalement absente. Ce n'est pas que la végétation soit laissée à elle-même, mais son entretien n'est pas réalisé à partir des mêmes catégories de pensée. Il est déterminé en fonction des besoins du système productif et des contraintes réglementaires. Certains éleveurs laissent ainsi pousser les branches des arbres situés en bordure de champ pour protéger le cheptel. Les catégories de pensée des premiers éleveurs renvoient à la dichotomie entre sauvage et domestique telle qu'elle structure les sociétés agraires⁷. La mise en valeur des parcelles nécessite de lutter contre les espèces sauvages envahissantes et qui menacent l'ordre social. La représentation du mauvais éleveur, pour certains de ces exploitants, est celle d'un individu qui ne sait pas contrôler la croissance de la végétation, allant jusqu'à mettre en péril son élevage. La seconde fonction de cette rhétorique du propre et du sale est de légitimer l'intervention directe de l'exploitant sur des espaces intermédiaires comme les chemins ou les bordures de champ, marquant ainsi, pour les gens de l'extérieur, leur appropriation à titre privé.

Le mode d'intelligibilité du milieu oppose nettement des types de représentations. En revanche, la plupart des éleveurs adhèrent aux valeurs sous-tendues par la réglementation environnementale (24 sur les 29 interrogés). Ainsi, les éleveurs sont plutôt favorables à la législation sur les normes environnementales et la majorité des exploitations avaient effectué les travaux de mise en conformité de leur élevage. Toutefois, les exploitations « environnementalistes » sont les seules à être toutes en conformité avec les nouvelles normes. De même, les exploitations ayant un niveau de contrainte élevé ont plus tendance que les autres à adhérer aux valeurs environnementales tout en les considérant comme contraignantes pour leur élevage. Enfin, la localisation de l'exploitation semble également interférer dans la perception des normes environnementales. Il apparaît ainsi que les éleveurs dont l'exploitation est implantée dans une ZES ont, plus que les autres, tendance à adhérer sans réserve à la réglementation environnementale. Ces résultats semblent montrer que l'exploitant adhère d'autant plus facilement aux valeurs environnementales que leurs enjeux sont

clairement identifiés et que des réponses sont proposées au travers des dispositifs spécifiques. Il ressort ainsi que la publicisation de l'espace agricole⁸, à travers des réglementations européennes, nationales ou des projets de territoire permet une certaine appropriation par les individus des enjeux environnementaux. Toutefois, il peut être remarqué que les éleveurs n'accordent pas tous le même sens à ces enjeux. Ainsi, pour les exploitants ayant un élevage plutôt « intensif » ou « opportuniste », ces règlements sont justifiés pour diminuer les risques de contamination à l'espèce humaine. Pour les autres éleveurs, les règlements sont aussi justifiés par la nécessité de protéger les dynamiques naturelles des excès de l'activité humaine, rendant par exemple l'utilisation de produits chimiques plus contestable. En revanche, quelle que soit la catégorie du système de production, le territoire de l'exploitation n'est jamais vécu sur un registre esthétique. Comme il a été vu, les éleveurs ayant une exploitation « diversifiée » ou « environnementaliste » sont plus sensibles au territoire considéré comme cadre de vie, nécessitant de ce fait une intervention moins directe sur le paysage. Cette caractéristique renvoie également au fait que les modes de publicisation de l'espace agricole là où les entretiens furent menés ne relèvent pas du discours esthétique, ce qui n'est pas le cas partout.

L'analyse des réseaux des éleveurs et des univers cognitifs des exploitants montre l'existence de deux logiques : l'une fondée sur l'identification de ressources territoriales plus localisées et intégrant les dynamiques sociales et naturelles, l'autre construisant des ressources territoriales à une échelle élargie et reposant sur l'affranchissement de l'exploitation des dynamiques naturelles.

CONCLUSION

On voit ainsi apparaître deux modèles de développement mobilisant des ressources différentes, chacun d'eux pouvant être nuancé. Le premier modèle renvoie à celui mis en place lors de la modernisation où l'éleveur s'affranchit des conditions écologiques de production par un recours à une artificialisation et une technicisation du système productif fondées sur un mode d'action directe sur l'animal (Haudricourt, 1962). Le second modèle est conçu comme un modèle « écologique » d'élevage dans le sens où la production est entendue comme résultant d'interactions entre le cheptel et son environnement naturel, économique et social dans un monde partagé. Ici le mode d'action de l'homme privilégié est l'action indirecte. La plupart des caractéristiques des systèmes de production (herbe/maïs, productivité, type de parcellaire, etc.) opposent ces deux modèles. Pour répondre aux contraintes de leur système de production, les éleveurs ayant adopté le premier modèle mobilisent des ressources à l'intérieur de réseaux agricoles et para-agricoles qui peuvent être élargis afin d'intensifier et de spécialiser leur production.

7 - Selon A. Micoud (1993), cette dualité du sauvage et du domestique « indique (...) un cadre de pensée et de représentation qui dit de quel côté se trouve l'ordre, le cultivé, le civilisé, et de quel autre côté, à quelle limite se tient son envers qui, continuellement, le menace. Le sauvage (...) dans cette représentation traditionnelle est donc l'autre de la culture, de la culture des champs autant que de celle qui fait qu'il y a société humaine ». Pour l'évolution de cette notion de sauvage, voir R. et C. Larrère (1997) et S. Bobbé (2001).

8 - Cette notion a été empruntée à Y. Le Caro et S. Kergreis (2007) qui la définissent comme « la projection sur un espace privé d'objectifs de gestion définis par la société englobante (...) ».

Leur rôle professionnel est ainsi constitué de modèles de comportement relevant exclusivement de l'agriculture. Les éleveurs ayant adopté le second modèle identifient des ressources plutôt à une échelle plus locale, mais surtout hors agriculture. Leur rôle professionnel est composé de modèles de comportement empruntés à différentes sphères d'activité.

Ces deux modèles n'ont pas les mêmes conséquences en termes de durabilité des exploitations et des territoires. Les éleveurs dont l'exploitation est « diversifiée » ou « environnementaliste » sont plus nombreux que les autres à la considérer comme étant à la fois vivable, viable et transmissible, répondant ainsi aux exigences de la durabilité (Landais, 1998). Les éleveurs des autres exploitations adhèrent moins souvent à la notion de vivabilité en raison de la charge de travail et des relations avec les voisins non agriculteurs, rendant la reproduction des exploitations plus aléatoire. La question de la durabilité posée maintenant à l'échelle du territoire montre que le modèle plus « extensif » repose sur des dynamiques sociales et écologiques nécessitant un territoire qui ne soit pas dédié à la seule agriculture pour se reproduire. Le modèle plus « productiviste » correspond mieux aux exigences posées par les filières en aval (régularité de la production et qualité du lait) alors même qu'il génère des tensions dans les territoires non dédiés à l'agriculture. Dans ce cas, la durabilité des élevages est assurée par leur relation avec la filière de transformation et de commercialisation du lait.

Les limites de cette étude renvoient principalement aux caractéristiques du territoire choisi pour réaliser cette enquête (espace fortement urbanisé avec de nombreuses infrastructures professionnelles). Dans des espaces agricoles différents et dans un contexte économique ayant évolué (suppression annoncée des quotas, augmentation du prix des matières premières, etc.) il est probable que le rapport au territoire s'organise sur d'autres bases. Pour compléter cette approche, une étude relativement similaire sera menée dans un département beaucoup plus rural, organisé autour d'autres contraintes.

BIBLIOGRAPHIE

Agreste Bretagne, 2002, *Des élevages laitiers toujours moins nombreux*, Vol. 43, p. 14-19.

BOBBE S., 2000, Les nouvelles cultures du sauvage ou la quête de l'objet manquant. État de la question, *Ruralia*, Vol. 07, p. 159-173, [En ligne], mis en ligne le 1 janvier 2001. URL : <http://ruralia.revues.org/document180.html>.

CANAU J., RUAULT C., 2005, Evolution des modèles professionnels en agriculture : scènes de débat, question d'écologie et catégories de connaissance, *Cahiers d'économie et de sociologie rurale*, Vol. 75, p. 51-75.

DARRE J.-P., 1985, *La parole et la technique, L'univers de pensée des éleveurs du Ternois*, Paris, L'Harmattan, 196 p.

DARRE J.-P., 1996, *L'invention des pratiques dans l'agriculture, vulgarisation et production locale de connaissance*, Paris, Karthala, 192 p.

DARRE J.-P., LE GUEN R., LEMERY B., 1989, Changement technique et structure professionnelle locale en agriculture, *Economie Rurale*, n°192-193, Vol. 10, p. 115-126.

DÉLÉAGE E., 2004, *Paysans de la parcelle à la planète, Socio-anthropologie du réseau agriculture durable*, Paris, Syllepse, 246 p.

DUBAR C., TRIPIER P., 1998, *Sociologie des professions*, Paris, A. Colin, 250 p.

DUFOUR A., BERNARD C., ALIX ANGELUCCI M., 2003, Reconstruction des identités professionnelles autour de la multi-fonctionnalité de l'agriculture. L'exemple des Coteaux du Lyonnais, *Ruralia*, Vol. 12/13, p. 191-215, [En ligne], mis en ligne le 1 juillet 2007. URL : <http://ruralia.revues.org/document334.html>.

FORSE M., LANGLOIS S., 1997, Réseaux, structures et rationalité. Présentation, *L'Année sociologique*, Vol. 47, n° 1, p. 27-35.

GUMUCHIAN H., PECQUEUR B., 2007, *La ressource territoriale*, Paris, Economica, 252 p.

HAUDRICOURT A.G., 1962, Domestication des animaux, culture des plantes et traitement d'autrui, *L'Homme, Revue Française d'Anthropologie*, Vol. 2, n°1, p. 40-50.

JOLLIVET M., 2001, *Pour une science sociale à travers champs : paysannerie, ruralité, capitalisme (France, XX^e siècle)*, Paris, Arguments, 200 p.

LANDAIS E., 1998, Agriculture durable : les fondements d'un nouveau contrat social ?, *Courrier de l'environnement de l'INRA*, Vol. 33, p. 23-40.

LARRERE R., LARRERE C., 1997, *Du bon usage de la nature. Pour une philosophie de l'environnement*, Paris, Aubier, 356 p.

LE CARO Y., MADELINE P., PIERRE G. (dir.), 2007, *Agriculteurs et territoires, entre productivisme et exigences territoriales*, Rennes, PUR, 268 p.

LE CARO Y., KERGREIS S., 2007, L'espace agricole comme espace public : accès récréatif et entretien du bocage en Bretagne, in LE CARO Y., MADELINE P., PIERRE G. (dir.), *Agriculteurs et territoires, entre productivisme et exigences territoriales*, Rennes, PUR, p. 231-250.

LEMERY B., 2003, Les agriculteurs dans une fabrique d'une nouvelle agriculture, *Sociologie du travail*, Vol. 45, n°1, p. 9-25.

LEROY P., 2001, La sociologie de l'environnement en Europe : évolution, champs d'action et ambivalence, *Natures, sciences et sociétés*, Vol. 9, n°1, p. 29-39.

LESCUREUX F., 2005, Les relations des agriculteurs au territoire au travers de la vente directe et de l'accueil à la ferme. Le cas de la région des Monts de Flandre, *Ruralia*, 2004-15, p. 219-225, [En ligne], mis en ligne le 30 septembre 2005.
URL : <http://ruralia.revues.org/document1054.html>.

MICOUD A., 1993, Vers un animal sauvage : le sauvage « naturalisé vivant » ?, *Natures, sciences et sociétés*, Vol. 1, n°3, p. 202-210.

STRAUSS A., 1992, *La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionnisme*, textes réunis et présentés par I. Baszanger. Introduction I. Baszanger, L'Harmattan, Paris, 320 p.

THOMPSON M., ELLIS R., WILDAVSKY A., 1990, *Cultural theory*, Boulder/Oxford, Westview Press, 296 p.

THUDEROZ C., GIRAUD-HERAUD A. (coord.), 2002, *La négociation sociale*, Paris, CNRS Editions, 292 p.

Adresse des auteurs :

Véronique VAN TILBEURGH
UMR 6554 LETG-COSTEL,
Université Rennes 2,
Place du Recteur Henri Le Moal,
CS 24 307,
35 043 Rennes Cedex
E.mail :
veronique.vantilbeurgh@uhb.fr

Yannick LE COZLER
Sciences et Productions
Animales, AGROCAMPUS
OUEST,
65 rue de Saint-Brieuc,
CS 84215,
35042 Rennes
E.mail :
yannick.lecozler@agrocampus-ouest.fr

Catherine DISENHAUS
Sciences et Productions
Animales, AGROCAMPUS
OUEST,
65 rue de Saint-Brieuc,
CS 84215,
35042 Rennes
E.mail :
catherine.disenhaus@agrocampus-ouest.fr